



Bruits venant d'une salle des fetes

Par **fredchupacabras**, le 07/09/2008 à 14:30

bjr

voila j habite une petite commune depuis 2 ans et ma maison est mitoyenne avec l'école maternelle

le maire a retiré le mur entre deux qui s'effondrait et la remplacer par un grillage, ma maison se trouve à environ 30m et les enfants ont une vue directe chez moi avec mes baies vitrées.

j'ai râlé et il n'a pas trouvé mieux que de mettre du caniveau tout au long de la rue, ce qui cache un peu la misère, va-t-on dire.

mais l'autre souci est que cette salle d'école sert aussi de salle des fêtes, et donc avec les nuisances que cela entraîne.

même si les loueurs n'ont pas accès théoriquement à la cour, fenêtres ouvertes ils ne se gênent pas.

le maire est au courant mais rien....

hier samedi 7 sept à 2h15 musique à fond, nous dans notre chambre à l'opposé de l'école avec des boules quise on entendait la musique.

2h15 appel à la gendarmerie "on va passer" 3h30 pas de gendarmes, nouveau coup de téléphone et là on me fait comprendre qu'il faut voir ça avec le maire mais qu'ils vont venir voir quelque chose même à 4h30 toujours pas de gendarmes, alors dans ce cas là on fait quoi ???? on prend son fusil et on règle le problème par nous-même ???

si quelqu'un a une idée je suis preneur
merci

Par **JamesEraser**, le 07/09/2008 à 17:22

Réveiller le Maire la nuit jusqu'à ce qu'il vienne constater par lui même.
Cela ne relèverait-il pas de ses pouvoirs de police ?
Experatooment